

SEN LIS ENSEMBLE

Le Journal de la Ville de Senlis

FÉVRIER 2017 | N° 326

WWW.VILLE-SEN LIS.FR



Dossier du mois

Les vœux du Maire, à l'église Saint-Pierre

> PAGES 4 & 5

Ville de
Senlis
www.ville-senlis.fr

**DERNIERS APPARTEMENTS
DISPONIBLES**

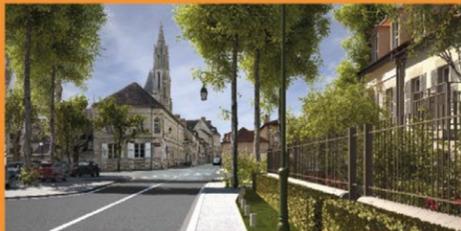
Exceptionnel à Senlis !

À 200 mètres de la Cathédrale, votre appartement de prestige dans une résidence de standing de 28 logements seulement.

**La Porte
SAINT RIEUL**
— SENLIS —



Une opportunité unique
à un emplacement
privilegié



Bureau de vente sur place
Plus d'informations au **03 44 53 95 35**

AUBARNE
Promotion immobilière
www.aubarne.fr

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES

**VOUS INDIQUER LE
JUSTE PRIX ÇA N'A RIEN D'UN JEU**

TRANSACTION - LOCATION - GESTION - SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ - VIAGER

EXCLUSIVITÉ



SENLIS

Idéal investisseur pour ce lot de trois appartements (un studio et 2 deux pièces) situé au 2^{ème} et dernier étage dans un bel immeuble ancien bien entretenu, tout proche du centre-ville. Loyers 1541€, bonne rentabilité. DPE : E

Prix : 268 000€

EXCLUSIVITÉ



SENLIS

Dans résidence sécurisée et récente avec ascenseur, appartement 2/3 pièces au dernier étage et en bon état général avec vue dégagée, double séjour, chambre, cuisine aménagée, salle de bains. Cave. DPE : D

Prix : 148 000€

EXCLUSIVITÉ



SENLIS INTRA MUROS

Studio de 25m² environ bien placé avec vue imprenable sur la cathédrale, stationnement à proximité. DPE : E

Prix : 99 750€

EXCLUSIVITÉ



SENLIS INTRA MUROS

Emplacement de 1er choix pour cet immeuble ancien de rapport avec 6 lots d'habitation comprenant 3 studios, deux 3 pièces et un 2 pièces en duplex. Certains appartements refaits récemment, Jardin à l'arrière. DPE : D

Prix : 695 000€



**AGENCE ORPI
SAINT FRAMBOURG**

77, rue de la République - 60300 Senlis
Tél. 03 44 60 09 09 - Fax 03 44 60 08 80
E-mail : orpsaintframbourg@orpi.com
www.orpi.com/orpsaintframbourg/

95 % de clients
satisfaits,
c'est notre
meilleure
vitrine.



Optique 3000

Opticiens depuis 1968



VeriSelect
CERTIFICATION DE SERVICES

Senlis - 19 Place de la Halle - 03 44 53 23 24

SAINT-PIERRE ILLUMINE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX



Pascale Loiseleur et l'équipe municipale ont accueilli plus de 600 Senlisiens à l'ancienne église Saint-Pierre, joyau patrimonial de la ville, pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Étaient notamment présents à leurs côtés pour cette soirée exceptionnelle Francis Cloris, Sous-préfet de l'arrondissement de Senlis, Éric Woerth, Député-maire de Chantilly, Alain Vasselle, Sénateur de l'Oise, Edouard Courtial, Président du Conseil départemental de l'Oise, Manoëlle Martin, Vice-présidente du Conseil régional.

L'édifice avait été fermé en 2009 pour des raisons de sécurité, puis les études historiques, archéologiques et architecturales avaient démarré en 2011. Enfin, les travaux phasés en 4 tranches avaient débuté en 2013. Entre 2014 et 2016, les travaux complémentaires s'étaient poursuivis avec la mise en conformité de l'électricité, la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, la restauration du chevet et des arcs-boutants de la tour sud et la mise en sécurité intérieure, pour la réouverture au public en 2017 afin de permettre à tous d'admirer ou de découvrir l'église rénovée, avec son panorama exceptionnel sur l'ensemble de la ville.

Saint-Pierre sera ensuite disponible à la réservation pour l'organisation d'événements et de manifestations. L'attractivité touristique de notre territoire en sera renforcée.

Comme l'a rappelé le maire dans son discours, ce fut un travail long et difficile, soumis aux contraintes et aux aléas propres aux monuments historiques. Mais grâce à l'implication des élus, des services de la Ville, de Monsieur Poncelet, architecte en chef des Monuments Historiques, et des entreprises (parmi lesquelles les sociétés Léon Noël (maçonnerie pierre de taille), Treccani (charpente / menuiserie), Vitrail France (vitraux et métallerie), et Eiffage énergie (électricité), ce grand projet a été mené à terme.



Cette réalisation a pu bénéficier de subventions de l'État, du Département, et d'une aide au titre de la réserve parlementaire d'Éric Woerth, sans lesquelles la Ville n'aurait pu seule achever ce grand œuvre.

La majorité s'était engagée à ce que ce lieu hautement symbolique pour Senlis soit intégralement rénové pour le 1^{er} semestre 2017, c'est chose faite. En cinq ans, les projets que l'équipe municipale avait proposés arrivent peu à peu à maturité et leurs ambitions ne cessent de se concrétiser. 76 % des engagements de campagne ont été achevés ou sont en cours de réalisation, dans un contexte économique et financier très contraint.

Un compte-rendu de mi-mandat (2014 - 2016) est mis à disposition des Senlisiens car les élus municipaux ont souhaité en toute transparence leur rendre compte de leur action. C'est la raison d'être de ce document qui leur permettra de suivre l'évolution de leur travail au service de Senlis et de ses habitants. Ces informations seront également mises en ligne sur le site internet de la Ville sous forme d'un tableau d'avancement des engagements pris en mars 2014. ■



**PASCALE
LOISELEUR**

Maire de Senlis

Notre territoire a été le 11 janvier dernier le théâtre d'un affligeant spectacle. A l'issue de manœuvres d'appareils et malheureusement aussi de la trahison de quelques esprits égarés de notre majorité, le chef de file de la liste d'opposition « Allez Senlis » a été élu président de la nouvelle communauté de communes (CCSSO) imposée par l'État.

On ne peut que déplorer le déni de démocratie qui a écarté le maire de la ville centre, largement réélu en 2014 (52 % !) et ancienne présidente de la communauté de communes qui pesait pour plus de 20 000 habitants, au profit du candidat arrivé 3^{ème} et dernier en 2014, allié pour la circonstance aux élus des 6000 habitants de l'ancienne communauté de communes Cœur Sud Oise.

Ce résultat de l'alliance fragile d'ambitions personnelles, de rancœurs et de calculs politiques met en cause les efforts fournis depuis 6 mois pour préparer une fusion équilibrée, au mépris des engagements pris de part et d'autre à cette occasion. Mais il menace aussi la réalisation des projets sur lesquels vous m'aviez accordé une large confiance.

Les complices de ce mauvais coup porté à Senlis et à son territoire sont irresponsables. Ils incarnent cette façon de faire de la politique dont les Senlisiens et les Français ne veulent plus. Je vous ai proposé en 2011 et à nouveau en 2014 un autre chemin : celui de l'intérêt général face aux ambitions personnelles, de l'indépendance face aux appareils, des projets d'avenir face au clientélisme...

A l'heure où nos concitoyens sont confrontés à tant de menaces et de défis, mon équipe et moi-même resterons par devers tout les défenseurs intransigeants de vos intérêts et de votre avenir.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce numéro de février qui témoigne du dynamisme de Senlis au-delà des vicissitudes de la vie politique. ■

PERMANENCE DE PASCALE LOISELEUR

à la mairie le **vendredi de 9h30 à 11h.**

Prise de rendez-vous du lundi au vendredi

à l'accueil du cabinet du Maire

ou par téléphone au 03 44 32 00 11.

CONSEIL MUNICIPAL

le **Jeudi 23 mars à 20h30** en Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville (sous réserve de modification)

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Retrouvez leurs permanences sur :

www.ville-senlis.fr/La-Mairie/Les-Elus.

Chacun des quartiers de Senlis dispose d'un représentant élu. Vous pouvez échanger directement avec chacun aux adresses mail suivantes :

• Val d'Aunette-Gâtelière-Arènes :
M. Gualdo : gualdo.p@ville-senlis.fr
M^{me} Mullier : mullier.m@ville-senlis.fr
M^{me} Ludmann : ludmann.v@ville-senlis.fr
• Brichebay : M^{me} Pruvost-Bitar : pruvost-bitar.v@ville-senlis.fr
M^{me} Tebbi : tebbi.f@ville-senlis.fr
M. Pruche : pruche.f@ville-senlis.fr
M^{me} Bazireau : bazireau.a@ville-senlis.fr
• Centre : M^{me} Robert (Nord) : robert.mc@ville-senlis.fr

M. Curtil : curtil.b@ville-senlis.fr
M. L'Helgoualch : lhelgoualch.p@ville-senlis.fr
M. Delloye : delloye.m@ville-senlis.fr
• Fours à Chaux, Bigüe, Villemétrie :
M^{me} Gorse-Caillou : gorse-caillou.i@ville-senlis.fr
M. Derode : derode.jl@ville-senlis.fr
• Bon-Secours : M. Clergot : clergot.m@ville-senlis.fr
M^{me} Sibille : sibille.e@ville-senlis.fr
M. Lefevre : lefevre.s@ville-senlis.fr
• Villevert : M^{me} Benoist : benoist.m@ville-senlis.fr
M. Derode : derode.jl@ville-senlis.fr
M^{me} Lebas : lebas.n@ville-senlis.fr

OU PAR TÉLÉPHONE
AU 03 44 53 00 80



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE SENLIS SUR
NOTRE PAGE FACEBOOK : **VILLE-DE-SENLIS**

Vœux 2017

Le vendredi 6 janvier, Pascale Loiseleur a présenté ses vœux aux Senlisiens. Elle était entourée de son équipe, des élus du Conseil Municipal des Jeunes, ainsi que de nombreuses personnalités. A cette occasion le maire de Senlis a rappelé les grandes lignes de l'action municipale et présenté les réalisations accomplies et les projets à venir. Un compte-rendu mi-mandat sur les actions menées par la Municipalité de 2014 à 2016 a été réalisé et distribué dans vos boîtes aux lettres. Vous pouvez le retrouver en ligne sur le site Internet de la Ville www.ville-senlis.fr, tout comme l'observatoire des engagements municipaux de mars 2014. Retrouvez ci-dessous des extraits du discours de Madame le Maire.

L'église Saint-Pierre rénovée

« Toute l'équipe municipale s'était engagée à ce que ce lieu hautement symbolique pour les Senlisiens soit intégralement rénové pour le 1^{er} semestre 2017, c'est chose faite. Ce fut un travail long et difficile, soumis aux contraintes et aux aléas propres aux monuments historiques. Pour rappel l'édifice a été fermé en 2009 pour raison de sécurité, les études historiques, archéologiques et architecturales ont démarré en 2011. Et les travaux phasés en 4 tranches ont débuté en 2013. »

Un cadre de vie exceptionnel valorisé

« Nous avons poursuivi nos efforts en menant de nombreux travaux d'aménagement de voirie dans les différents quartiers de la Ville. En 2016, nous avons inauguré les nouveaux aménagements de l'avenue de Creil qui contribuent à l'embellissement de l'entrée de la Ville et du quartier et les nouveaux terrains de rugby. L'achèvement de ces opérations est un signe fort de confiance en l'avenir de notre commune et témoigne d'une ville en mouvement et en plein essor. Senlis est bien une terre de projets. »



Le maintien du service public, au cœur de notre action

« C'est pourquoi tout au long de 2016 nous avons eu pour objectif de nous battre contre le retrait du service public. Senlis, comme de trop nombreuses villes moyennes, est confrontée aux délocalisations ou aux transferts de services publics. Notre détermination est totale pour nous y opposer. Ainsi, nous nous sommes battus pour éviter le départ du Centre d'Information et d'Orientation (CIO). Depuis septembre 2016, le CIO a déménagé à l'ancienne gare, au rez-de-chaussée du bâtiment qui accueille déjà la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes (MLEJ). Notre mobilisation nous a permis de trouver des solutions rapides pour regrouper dans un espace unique les deux entités à destination des jeunes. De même, en tant qu'élus, et soutenus par vous tous, nous continuons à œuvrer en faveur de notre hôpital auprès des instances concernées. »



2014 / 2016 : trois ans d'actions au service des Senlisiens

76% des projets achevés ou en cours de réalisation

Une Ville innovante...

« Je pense tout d'abord au CEEBIOS qui connaît une dynamique positive et encourageante. Aujourd'hui, le quartier Ordener compte 12 entreprises installées, qui génèrent 150 emplois sur le site. Le quartier Ordener offre également 4 bâtiments opérationnels qui accueillent d'ores et déjà les entreprises et une salle prestigieuse, l'ancien manège, pouvant accueillir jusqu'à 895 personnes pour des événements économiques, scientifiques ou culturels. En juillet dernier s'est d'ailleurs tenue la première édition du salon Biomim'expo qui a attiré plus de 1 000 visiteurs. Dans le domaine économique, je pense aussi à la requalification en cours de la zone d'activités économiques Senlis Sud Oise. »

... et attractive

« Je pense également à l'adoption de nouvelles mesures en faveur du commerce de proximité : 2016 a vu le vote du plan de sauvegarde de commerce et de l'artisanat de proximité. En 2017, nos efforts vont se poursuivre avec l'installation d'une Signalétique d'Information Locale pour faciliter l'orientation à travers la ville et le projet de mise en place sur le site internet de la Ville d'un système de bourse aux locaux. Nous réfléchissons aussi à la taxation des friches commerciales, ou bien encore à la création de boutiques à l'essai. Sachez que les élus senlisiens sont mobilisés, avec énergie et volontarisme, afin de faire face aux défis commerciaux de demain. »

Une Ville protégée

« Je tiens à remercier les forces de l'ordre (...) nos choix municipaux pour la protection des Senlisiens sont clairs : nous développons notre réseau de vidéo-protection. 36 caméras de nouvelle génération, dont les images sont visionnées en temps réel, sont désormais réparties sur l'ensemble de la commune et reliées à un serveur d'enregistrement 24h/24. En 2016, 7 caméras supplémentaires ont été déployées dans le quartier de Bon Secours. Les implantations se poursuivent en 2017. »

Une politique dynamique en faveur du logement

« La préservation de la qualité de vie des Senlisiens et l'attractivité de notre ville sont également au cœur de nos préoccupations. Dans la perspective d'entretenir et d'accroître le dynamisme de notre ville, nous menons une politique active de logement. En témoigne tout d'abord le vote par le conseil municipal à l'unanimité de la phase 1 du projet de construction de l'EcoQuartier de la gare, porté par l'agence d'Architectes Nicolas Michelin et Associés, l'OPAC de l'Oise et Aubarne Immobilier. Sont prévus pour le second semestre 2019 la livraison de 120 logements diversifiés, en accession à la propriété et en location, d'une crèche de 40 berceaux et d'un parking public. La Ville accompagne en outre un projet de 28 logements à l'entrée du centre-ville historique, sur un terrain situé à l'angle du cours Pasteur et de la rue du Moulin Saint-Rieul (anciennement usine des eaux). Autre exemple pour illustrer notre politique de logement : l'ancien immeuble, dit d'instituteurs, situé avenue de Beauval que nous avons vendu à Picardie Habitat. Ce sont 36 logements, qui seront livrés à partir du 1er semestre 2017. Nous portons également un projet d'habitat participatif dans le quartier de Villevert en partenariat avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. »



Centre de Secours de Senlis

Les Jeunes Sapeurs Pompiers

Tristan et Maxime ont 13 ans. Ils intègrent la relève, Jeunes Sapeurs Pompiers en formation au Centre de Secours de Senlis. Tristan est élève de 4ème au Collège la Fontaine des Prés à Senlis et Maxime, qui habite Bayon, fréquente le collège Jeanne d'Arc de Beaumont sur Oise. Tous deux se retrouvent, avec une vingtaine d'autres jeunes garçons et filles, chaque samedi après midi, au Centre de Secours de Senlis. Ils sont JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) et suivent une formation adaptée, dispensée par plusieurs instructeurs dont le Sergent Ludovic Parent.

Senlis Ensemble : Quelle est, à l'origine, votre motivation pour intégrer le corps des JSP ?

Maxime Verrecchia : Sans doute l'exemple de mon père qui est lui-même sapeur-pompier au Centre de Secours de Senlis. Nous en avons parlé ensemble, son expérience a certainement enrichi mon choix et je me suis senti très vite attiré par cet engagement au service des autres.

Tristan Varoqueaux : Pour moi, la première image, c'est le passage en ville et sur les routes de ces camions rouges et la tonalité de leur « pin-pon ». C'est un peu le mot d'enfant à qui l'on demande ce qu'il voudrait faire plus tard et qui répond « Je voudrais être pompier ».

Pour autant, le jeune Tristan n'envisage pas, à l'instant, de devenir pompier professionnel. Il souhaite plutôt s'orienter vers un métier lié à la santé (kiné ?) et s'investir, parallèlement, chez les pompiers volontaires, toujours par goût de venir en aide et de secourir les victimes.

S.E. Comment devient-on Sapeur Pompier ?

Maxime et Tristan : L'accès au corps des pompiers professionnels fait l'objet d'un concours très sélectif, il faut bien en avoir conscience. Beaucoup d'entre nous optent donc prioritairement pour celui des volontaires qui comporte néanmoins un certain nombre d'épreuves pratiques et théoriques mais qui permet aussi des avancements de grade.

S.E. Comment se passe votre formation ?

Maxime et Tristan : Cette formation est dispensée sur trois ou quatre ans (JSP1 à JSP4) tous les samedis de 14 à 19 heures. Pour partie en salle (écran vidéo, ordinateurs, Internet...) et pour partie en extérieur (exercices physiques, mise en œuvre du matériel, natation, courses d'orientation en forêt...) avec parfois des concours entre différents Centres de Secours.

La formation des jeunes sapeurs pompiers est dispensée de septembre à juin. Elle s'adresse aux ados, filles et garçons, de 12 à 14 ans motivés et déterminés. Elle comprend notamment un enseignement technique de base (secourisme, manœuvres, exercices sportifs...) et requiert un esprit d'équipe affirmé.

Les jeunes garçons et filles peuvent s'adresser au sergent Ludovic Parent (06 73 00 54 19), à l'adjudant-chef Mathias Biedaut (06 09 82 10 68) ou directement au Centre de Secours de Senlis, 2 rue du Moulin Saint Étienne à Senlis (près de la gare routière) Tel 03 44 60 76 46.

Propos recueillis par Gérard Uyttersprot ■

Vie de la Cité

Recensement

Comme tous les ans, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu jusqu'au 2 février 2017. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS :

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ "EN LIGNE" COMME DÉJÀ 3,4 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES :

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations : www.le-recensement-et-moi.fr ■



Les grandes marguerites
Séraphine Louis © Christian Schryve

Hommage

Françoise Amanieux

C'est avec tristesse que nous avons appris la disparition de Madame Françoise Amanieux. Ancien conservateur des musées de la Ville de 1955 à 1992, elle fut l'une des personnalités marquantes de la vie culturelle senlisienne.

Durant ces 40 années au service de l'Art et de Senlis, elle aura notamment « redécouvert » Séraphine Louis et Thomas Couture. C'est à elle que nous devons les collections de ces artistes emblématiques de notre cité, que vous pouvez toujours admirer aujourd'hui. ■

Seniors

Tous ensemble

Le samedi 14 janvier, plus de 350 convives ont participé au traditionnel repas des aînés, dans le gymnase de Brichebay, organisé par la Ville.

Lors de son allocution, Pascale Loiseleur a réaffirmé sa volonté de maintenir un service public de qualité, continuer une politique d'investissements dynamique garante de l'avenir et de refuser le « matraquage fiscal ». Elle a rappelé l'action menée en faveur des personnes âgées en 2016 avec :

- l'aménagement du rez-de-chaussée de la Résidence Autonomie Thomas Couture (travaux de peinture et achat de nouveaux mobiliers) ;
- l'aménagement du service social et du service seniors au sein de la mairie (peinture et installation de nouveaux mobiliers) ;
- le développement du circuit minibus. Les résidents bénéficiaient déjà d'une navette pour faire leurs courses deux fois par semaine et aller une fois par mois au cimetière. Depuis le 1^{er} janvier 2016, ils peuvent se rendre trois fois par semaine au restaurant de la Corne de Cerf (service aller et retour).



Un moment de partage intergénérationnel

Les nouveaux jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont partagé le mercredi 18 janvier, les galettes des rois offertes par la Ville de Senlis, en présence de Madame le maire et de plusieurs élus. Tous les résidents de la Résidence Autonomie Thomas Couture et de la Résidence pour Personnes Âgées de Brichebay, ont particulièrement apprécié ce moment d'échanges. ■

Le jeudi 19 janvier, des coffrets gourmands destinés aux personnes de 65 ans et plus qui n'avaient pas pu se rendre au repas annuel, ont été distribués. En tout, ce sont près de 1600 colis qui ont été remis aux Senlisiens, à la mairie ou livrés à domicile.

Culture - Danse

Senlis, sur la route des étoiles !



Léonore Baulac

Fin décembre, deux danseurs de l'Opéra de Paris, Léonore Baulac et Germain Louvet, ont été nommés danseurs étoiles, le plus haut rang de l'institution, suite à leurs interprétations remarquées du Prince Sigfried et de Odile/Odette dans le Lac des Cygnes, célèbre ballet de Tchaïkovsky chorégraphié par Noureev. La Ville de Senlis est fière de voir la consécration de ces deux jeunes danseurs, qu'elle avait accueillis dans le cadre du week-end chorégraphique Senlis mène la danse, avec la compagnie Incidence Chorégraphique. En 2012, pour la 1^{ère} édition de Senlis mène la danse, Léonore Baulac avait présenté le pas de deux de l'acte 2 du *Lac des Cygnes*, accompagnée de Sébastien Bertaud, également danseur de l'Opéra de Paris. Lors de la 2^{ème} édition, en 2013, Germain Louvet avait dansé la chorégraphie *Fugitif* de Sébastien Bertaud sur la scène de la chapelle royale Saint-Frambourg aux côtés de 4 autres danseurs. ■



Germain Louvet

Sport

La 3^{ème} édition de « Senlis se jette à l'eau »

Venez (re)découvrir les activités de natation et la piscine Yves Carlier. Toute la journée, des animations aquatiques seront proposées par les maîtres-nageurs de la Ville avec au programme :

- 11h - 12h30 : Ouverture : Aquagym
- 12h30 - 14h : Nage et pratique libre
- 14h30 - 17h30 : « Passerelle Infernale Thétys », animation et structures gonflables...
- 17h30 - 18h30 : Parcours du « petit poisson », ouvert aux non nageurs de 6 à 10 ans accompagnés d'un adulte



Ces activités gratuites sont ouvertes aux nageurs (moins de 8 ans accompagnés d'un adulte).

Samedi 11 mars de 11h à 18h30. Piscine Yves Carlier.

Gratuit, sans inscription. Tenue de bain et bonnet obligatoires.

Pour tous renseignements, merci de contacter le service des sports au 03 44 56 14 64 ou service.sports@ville-senlis.fr. ■

Rentrée scolaire : début des inscriptions

Tous les enfants nés en 2014 sont concernés par la rentrée de septembre en maternelle. N'oubliez pas de procéder aux inscriptions qui seront enregistrées en Mairie, au service scolaire, à partir du 1^{er} mars. Nous vous rappelons qu'une entrée à l'école élémentaire (Cours Préparatoire - CP) nécessite une nouvelle inscription. À cet effet, un dossier sera transmis à votre enfant par le biais de son école maternelle. Les renseignements sont téléchargeables sur le site de la Ville de Senlis : www.ville-senlis.fr ou sont à retirer au service des Affaires Scolaires en mairie : 03 44 32 00 76. Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 sur RDV.

Activités Jeunesse

Le service Jeunesse propose du 13 au 24 février, des activités pour les 12-17 ans, en libre accès : ateliers cuisine, jeux collectifs, sortie Koezio et parcours de réalité virtuelle à la cité des sciences. Du lundi au vendredi, de 9h à 19h, Rens. : 03 44 25 33 89 / 06 31 63 29 72. service.jeunesse@ville-senlis.fr

Séjour au ski

La Ville de Senlis organise, pour les jeunes Senlisiens un séjour au ski, à Samoëns du 18 au 25 février, dans « les Chalets de Plampraz ». Les tarifs s'appliqueront en fonction du quotient familial de chaque famille. Rens. : 03 44 25 33 89 / 06 31 63 29 72. service.jeunesse@ville-senlis.fr

Un nouveau site pour le Fonds de Dotation du Patrimoine de Senlis



Le Conseil d'Administration du Fonds de Dotation avait programmé la création de son site Internet pour 2016. C'est chose faite depuis fin novembre.

Vous pouvez ainsi découvrir les nouveaux projets et devenir donateur. Rendez-vous sur le site : www.patrimoine-desenlis.fr.

Noces d'Or



Marcel Bouton, et Bernadette Bouchard, se sont dit « oui » à l'Hôtel de Ville de Senlis le 14 Janvier 1967.

Le samedi 14 janvier 2017, 50 ans après, jour pour jour, ils ont renouvelé leurs vœux de mariage devant Madame Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville, en présence de leur famille.

PNR - Charte du Parc

Donnez votre avis sur le renouvellement de la Charte du Parc.

Créé en 2004, le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France (PNR) est en procédure de révision de sa Charte, dans le but d'obtenir de l'État, le renouvellement de son label pour les 15 ans à venir. Le projet du Parc a pour objectif de trouver un juste équilibre entre la préservation de nos forêts, de nos espaces agricoles, de notre patrimoine, et le développement raisonné de l'habitat et des activités économiques.

La Charte a été élaborée dans la concertation la plus large possible avec l'ensemble des acteurs publics, professionnels et institutionnels du territoire. Ce projet ambitieux pour notre territoire ne peut se réaliser que s'il est partagé par le plus grand nombre et notamment par les habitants.

C'est pourquoi vous êtes invités à donner votre avis sur ce projet entre le lundi 27 février et le mercredi 29 mars.

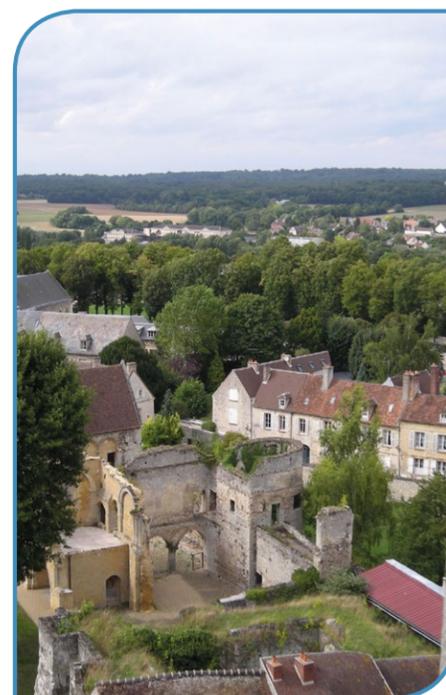
Votre avis est essentiel, une mobilisation massive montrera que nous voulons continuer à préserver cette qualité de vie que nous connaissons dans nos communes.

Pour vous aider, le Parc diffusera, dans vos boîtes, courant février un magazine qui explique le projet. Par ailleurs, la Charte sera consultable sur le site internet du Parc, dans les 86 mairies concernées par le renouvellement de la Charte et à la Maison du Parc.

Pour donner votre avis, plusieurs solutions :

- Oralement auprès du Commissaire enquêteur (Senlis : lundi 27 février de 14h à 17h, samedi 11 mars de 9h à 12h et vendredi 24 mars 2017 de 9h à 12h),
- Par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la Commission d'enquête publique portant le projet de la Charte du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France. Château de la Borne Blanche 48 rue d'Hérivaux 60560 Orry-la-Ville.
- Par mail à : commissaireenqueteur.chartepnr@gmail.com

Mobilisez vous, on compte sur vous ! ■



TUS - Transdev

Le TUS évolue pour améliorer votre mobilité

À la rentrée des vacances scolaires d'hiver, la Ville de Senlis va faire évoluer son réseau urbain pour mieux desservir les différents quartiers de la ville. Comme vous le savez, depuis le 1^{er} septembre 2016 la société TRANSDEV a en charge l'exploitation du Transport Urbain Senlisien. Cette nouvelle collaboration, après une période de prise de connaissance des atouts et des contraintes du réseau, ainsi que des besoins exprimés, permet aujourd'hui de présenter un TUS plus CLE (Clair, Lisible et Efficace) :

- Plus de fréquence pour le quartier Four à Chaux sur la ligne 1
- Une desserte plus rapide du centre-ville grâce à un nouvel itinéraire plus direct et plus clair des lignes 1 et 3
- Un réseau plus simple à l'usage : une nouvelle ligne 5 régulière qui remplace la ligne TSR : plus besoin de réserver par téléphone, tous les services sont réguliers !
- Un réseau TUS modernisé : de nouveaux véhicules aux couleurs de la ville. Trois nouveaux minibus seront mis en service et arboreront une nouvelle livrée, ainsi que les bus de taille standard. Ces véhicules neufs seront bien entendu accessibles et répondront aux dernières normes antipollution Euro 6.

Vous pouvez continuer à faire connaître vos remarques afin que votre réseau puisse encore s'améliorer et répondre à vos besoins.

Une seule adresse pour cela : urbanisme@ville-senlis.fr ! Pour tous vos déplacements dans l'Oise, vous pouvez joindre Oise Mobilité au : 0 970 150 150 ou sur www.oise-mobilite.fr.

Vous pourrez y configurer un espace personnel vous permettant de recevoir des alertes mails ou SMS en cas de perturbations sur les lignes que vous utilisez.

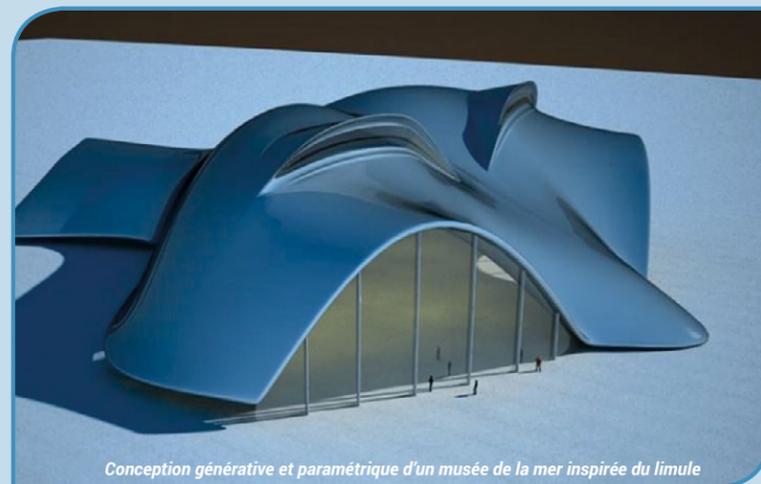
Essayez le nouveau réseau TUS, il est gratuit, confortable et pratique ! ■

CEEBIOS

Un architecte au Quartier Ordener

« Senlis est une île dans un océan de verdure ». C'est par ces mots que Thierry Caracalla, architecte de formation, résume sa vision de la ville où il a choisi d'installer son futur « laboratoire d'idées ». C'est un parcours atypique qui l'a mené jusqu'aux rives de la Nonette, fait de découvertes inattendues et de rencontres décisives. Après avoir exercé sa profession pendant plus de vingt ans en France métropolitaine et aux Antilles, notamment en Guadeloupe et à Saint-Martin, et bien qu'étant à l'origine de nombreuses réalisations (collège, logements sociaux, villas...), il décide de mettre son activité en pause. « Je ne trouvais plus, dans ce métier que j'aime, les motivations suffisantes pour continuer à l'exercer avec sincérité », explique-t-il.

À l'occasion d'une formation sur la construction parasismique à Marseille, il prend conscience des forces qui animent notre planète et du rapport étroit qui les lient à l'architecture. Cette révélation est le point de départ d'un travail de recherche intellectuel approfondi qui lui fera découvrir le Biomimétisme et, naturellement, le CEEBIOS. Séduit par le concept du lieu et par l'accueil enthousiaste de ses occupants, il décide de s'y installer le 4 octobre dernier. Depuis ce jour, Thierry Caracalla partage son temps entre Paris, où il structure sa vision de l'architecture de demain, et Senlis, où il donne une forme concrète à ses projets tout en y recherchant des partenaires et collaborateurs pour l'accompagner dans cette nouvelle aventure professionnelle.



Conception générative et paramétrique d'un musée de la mer inspirée du limule

contact : biobimethics@gmail.com ■

Senlis améliore votre quotidien

Travaux de rénovation

Plus de confort pour nos enfants

Centre de loisirs de l'Argillère

Depuis les vacances de Noël, dans le cadre de travaux importants de rénovation, la Ville a entrepris une remise aux normes de tous les sanitaires du site. L'accessibilité y a été améliorée. Ce réaménagement se poursuit et devrait s'achever après les vacances d'hiver.

École Séraphine Louis

Soucieuse d'améliorer le confort thermique des enfants, mais également de diminuer les dépenses énergétiques, la Ville de Senlis a engagé un programme de remplacement de toutes les fenêtres et menuiseries. Ces travaux qui ont débuté lors des vacances de Noël se poursuivront jusqu'à la fin des vacances d'hiver.



École Séraphine Louis



Déneigement

Pensez-y !

Lors des périodes hivernales, en cas de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de racler puis de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace d'un mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons.

En temps de gelée, il est également interdit de sortir dans la rue, les neiges ou glaces provenant des cours, jardins, ou de l'intérieur des propriétés. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons. ■

Voirie

Plus d'accessibilité

La Ville de Senlis a procédé à des travaux à l'angle de la rue de Paris et de la rue du Faubourg Saint-Martin devant le « Point du Jour » situé rue de la République. Le terre plein a été entièrement refait. Dans le même temps, un passage piéton aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) a été créé. ■

Déchets verts

Ne les brûlez pas !

Nous vous rappelons que la pratique de l'écobuage (débroussaillage par le feu), brûlage des pailles, ainsi que le brûlage des déchets verts à l'air libre, sont interdits. La Communauté de Commune organise une collecte des déchets végétaux et propose également des composteurs à la vente. **Retrouvez toutes les informations utiles sur son site : www.cc3forets.fr** ■



Nouveaux commerces

Magasin Action

Action, le plus gros détaillant discount non-alimentaire d'Europe a ouvert un nouveau magasin sur Senlis. Décoration, jouets, livres, vaisselle, objets de soins, retrouvez une très large gamme de produits variés. Chaque semaine, le magasin vous propose 150 nouveaux produits à découvrir.

Avenue du Poteau - Centre Commercial Villevert - 60300 Senlis. Du lundi au samedi de 9h à 19h.



La Maison Camille

Curiosités, raretés, dépôt vente de maroquinerie de luxe, venez découvrir les trésors de cette brocante vintage. Le nouveau propriétaire de La Maison Camille, vous accueille les mardis et vendredis de 15h à 19h, les mercredis, jeudis et samedis de 10h à 12h30 et de 15h à 19h, et enfin le dimanche de 10h à 12h30. **Pour toute demande d'information ou prise de rendez-vous pour les dépôts en dehors des heures d'ouverture, contactez Philippe au 06 81 71 48 99. 42, place de la Halle.**

Infirmière

Mme Annie Deguisne, infirmière à domicile depuis 35 ans, vous prie de l'excuser pour son absence précipitée liée à des soucis de santé. **Son associée répond toujours aux numéros habituels : 03 44 60 04 07 ou 06 95 93 68 98.** Mme Deguisne adresse à ses fidèles patients tous ses vœux pour cette nouvelle année, en attendant des jours meilleurs.

Comité de Jumelage

Course à pied à Montale

Le dimanche 20 novembre, les clubs « Crosse d'Oro » et « Aurora » de Montale organisaient leur deuxième trophée de course à pied avec des parcours de 3 à 14 km. Plus d'une dizaine de Senlisiens, membres de « Senlis Athlé » et du club de tennis y ont participé. En avril dernier, une dizaine de coureurs de Montale avaient participé à la « Senlis Oise ». L'accueil des Italiens de Montale a été particulièrement chaleureux.



Lors du Village de Noël, le chalet du Comité de Jumelage a connu un beau succès avec une vente record de vin chaud (plus de 170 litres) et l'épuisement des stocks de spécialités allemandes, italiennes et ukrainiennes préparées par les vice-présidentes. ■

Lycée Hugues Capet

Des étudiants en mission à Tokyo

Chaque année, le BTS Commerce International du Lycée Hugues Capet de SENLIS, diplôme d'un brevet de technicien supérieur envoie une trentaine d'étudiants dans les métiers du commerce international. Pour permettre d'avoir une approche professionnelle et pratique dans son cursus, chaque étudiant doit rencontrer des professionnels et compléter l'approche commerciale des entreprises intéressées sur le marché export en question. Cette année, les étudiants ont accompagné 11 entreprises françaises des secteurs de l'agro-alimentaire, de la décoration et arts de la table, des accessoires de mode, et des produits d'entretien, sur le marché japonais.

Ils ont bénéficié d'une préparation interculturelle grâce à l'intervention d'un conseiller du commerce extérieur qui les a sensibilisés aux différences culturelles et aux « codes » à connaître pour mettre en place une relation d'affaires. Ils ont analysé la concurrence et les circuits de distribution. Pour certaines entreprises déjà présentes, ils ont pu « vérifier » la mise en place des produits et disposer de conseils pour mieux pénétrer ce marché, auprès de la Chambre de Commerce franco-japonaise de Tokyo.

En tant que 3^{ème} marché mondial occupant une place centrale en Asie, ce marché est florissant pour de nombreuses sociétés françaises, bien que très difficile à pénétrer en terme d'exigences réglementaires, de qualité des produits, et de la barrière de la langue. Cette découverte a été complétée par une visite du port de Tokyo, plus vaste ensemble portuaire avec plus de 600 millions de tonnes de trafic. La mission export est une expérience professionnelle proposée par le lycée Hugues Capet qui complète le stage de 2 mois suivi à l'étranger en fin de 1^{ère} année, pour enrichir et valoriser le cursus. Un beau tremplin d'évolution pour ces jeunes.



L'équipe du BTS Commerce International ■

Sport - Tennis de table

1^{ère} phase réussie pour le « Senlis TT »

Les six équipes du club ont réussi leur début de saison. L'équipe 1, qui évolue en Nationale 3, finit à une belle 3^{ème} place. Les deux équipes en Régionale se maintiennent. En Départementale, sur les trois équipes engagées, l'équipe 4 termine 1^{ère} et monte en Départementale 1. Les deux autres se sont maintenues. Le club ne brille pas seulement en équipe mais également en individuel : trois podiums chez les adultes (deux 1^{ère} place et une 2nd) et une 1^{ère} place chez les jeunes. A vos agendas pour l'équipe 1 (Nationale 3) : le 11/02 Senlis reçoit Seloncourt 1 ; le 01/03 Senlis reçoit Amiens 2 et le 08/04 Senlis reçoit Annequin 1. Gratuit et ouvert à tous. ■

Culture - Cathédrale

Un joyau senlisien

Les grandes orgues de la cathédrale de Senlis, joyau du patrimoine senlisien sont à bout de souffle mais grâce à de bonnes volontés, leur restauration, jugée urgente et inévitable, est désormais en bonne voie. Nous approchons de la phase d'ouverture des travaux en janvier 2018, l'inauguration au public étant prévue en 2020. Cette audacieuse entreprise est le fruit d'une coopération entre toutes les parties intéressées au projet. Sont concernés Madame le Maire, Pascale Loiseleur en tant que propriétaire des orgues, la paroisse Saint-Rieul et son curé le père Stéphan Janssens qui en est l'affectataire ainsi que l'association des Amis des Orgues de Senlis, créée en juin 2008 pour lever des fonds et dont le président est Patrick Plantin. Enfin, la mise en œuvre de l'ensemble ne saurait se priver de l'expertise de Marc Sacrispeyre, jeune et talentueux organiste professionnel, professeur de musicologie, titulaire des orgues et référent auprès de la mairie pour la phase d'élaboration des dossiers techniques et financiers. Il aura fallu pas moins de huit années pour collecter les fonds nécessaires pour démarrer le processus de restauration des orgues, estimée entre 550.000 et 650.000 euros. Outre le soutien financier du Fonds de dotation du patrimoine, alimenté par de généreux mécènes, on doit cette patiente et persévérante collecte, au dynamisme des Amis des Orgues de Senlis. Le total des dons réunis par cette seule association s'élève à 300.000 euros répartis entre petits et moyens donateurs et l'argent récolté lors des concerts organisés. En 2016, la municipalité engage les procédures administratives avec le concours de l'organiste titulaire. La mairie et la DRAC apporteront leur pierre à l'édifice financier permettant ainsi la finalisation du projet. Les

orgues présentent un intérêt culturel en tant qu'instrument consacré à la liturgie. Classé aux monuments historiques, par son buffet datant du XVII^{ème} siècle, l'orgue appartient au patrimoine culturel et historique de Senlis. Ces orgues majestueuses, parmi les plus belles de France, présentent aussi un intérêt instrumental et musical, car, contrairement aux idées reçues, leur fonction n'est pas que strictement religieuse. L'orgue est un instrument de musique aux potentialités multiples qui permet d'accéder à un large répertoire sonore et musical, par optimisation des différents jeux, tout en stimulant la créativité de l'interprète. L'organiste accompagne la liturgie selon le style du célébrant, de la célébration, de l'affluence des paroissiens aux messes et des partitions écrites. Il devient alors le maître du temps et se doit d'improviser, de créer d'emblée une musique adaptée aux prières pour occuper les moments vacants, présidant ainsi au bon déroulement du culte. Au-delà de l'interprétation des pièces musicales, c'est un instrument de liberté qui favorise la composition et l'innovation. En s'appuyant sur les nouvelles découvertes techniques, il évolue dans le temps et s'enrichit de timbres nouveaux tout en conservant son caractère éminemment classique. Depuis leur construction en 1750 pour l'abbaye St Vincent puis leur affectation au culte de la cathédrale en 1803, les orgues ont été à plusieurs reprises réparées, modifiées, agrandies, transformées. Complètement reconstruites en 1874 par le célèbre facteur lyonnais Joseph Merklin, il fut agrandi et électrifié en 1972 par le facteur Lambert. Les transmissions du signal des touches aux tuyaux, à l'origine mécaniques sont devenues électriques au cours du XX^{ème} siècle. Ces contacts sont aujourd'hui en partie défectueux ainsi que les cuirs des soufflets, craquelés par endroits qui laissent échapper l'air, engendrant la disparition de certaines notes et privant l'instrument de son éclat et de sa puissance sonore. Dès lors que le buffet est classé, des contraintes, imposées par la DRAC, sont à respecter pour la

renovation de l'ensemble. En revanche, l'opportunité existe d'utiliser les nouvelles technologies contemporaines afin de donner toute son ampleur musicale à l'instrument, ouvrant l'étendue de son répertoire de la musique baroque à la musique contemporaine. Le futur orgue de Senlis devenu ainsi très performant pourrait attirer en résidence de jeunes compositeurs contemporains de France et du monde entier, venant à Senlis pour créer et jouer leurs œuvres, contribuant à renforcer le rayonnement culturel de notre belle cité médiévale. ■



Loisirs - Seniors

Le Bel'Age

Créée en 1973, l'association présidée par Nicole Picart, propose des activités de loisirs, régulières ou ponctuelles, sur deux sites :

- Au 2 rue de la Corne de Cerf (*en semaine sauf les mercredis*) :

activités manuelles, sorties culturelles, touristiques et voyages, gymnastique, d'entretien, ateliers : chant, mémoire, aide à l'informatique, jeux de société, rencontres amicales : belote, tarot, loto, pétanque...

- A la salle du Valois, quartier de Bon-Secours (*les mercredis après-midi*) :

Jeux de société et de cartes, le goûter en prolongement des activités, rencontres conviviales ponctuelles...

La Ville de Senlis propose un service de restauration, sur réservation, au sein des locaux de la Corne de Cerf. Prestation, les mardis, jeudis et vendredis de 12h à 14h.

Infos au : 03 44 31 62 59 ou auprès de Nicole PICART au 06 07 08 02 01.

Mail : lebelage.senlis@gmail.com ■

Collèges

Conférences des métiers

Les 7^{èmes} Conférences des Métiers des 3 collèges sont organisées, comme chaque année, par le collège Albéric Magnard de Senlis, le collège du Servois de La Chapelle en Serval et le collège La Fontaine des Prés de Senlis. Elle sont ouvertes aux élèves et à leurs parents de la 5^{ème} à la 3^{ème} pour ces trois établissements. Une cinquantaine de professionnels viendront y présenter leur parcours et leur métier.

Samedi 4 février de 9h à 12h30 au collège La Fontaine des Prés - Route d'Aumont ■

Culture - École de Musique de Senlis

Concert d'hiver

Traditionnel rendez-vous de l'École de Musique de Senlis, c'est aussi le moment pour les élèves de nous faire écouter leurs morceaux préférés. Violon, violoncelle, piano, guitare, flûte traversière, harpe et chant, autant d'instruments que vous pourrez entendre dans une ambiance très familiale.

Samedi 4 février à 19h au Prieuré Saint-Maurice. Tarif : entrée libre, participation au chapeau, tout public. Contact : <http://emsenlis.wixsite.com/ecolemusiquesenlis> ■

Culture - Les Amis des Orgues de Senlis

Concert au profit des orgues

Les Amis des Orgues de Senlis vous proposent un concert : À l'orgue : Marc Sacrispeyre, titulaire, chœurs dirigés par Thomas Forget, orchestre dirigé par Bernard Fleurette.

Hélène Bonnard : 06 35 36 33 82 , tarif : participation libre au profit des orgues, tout public

Dimanche 5 février. Cathédrale Notre-Dame à 15h30 ■

Culture - Musique et Patrimoine à Senlis

Concert

Concerts Musique et Patrimoine à Senlis le 5 février à 17h30 au Réfectoire de Saint Vincent : Violin Favorites avec Gaëlle Delvaux de Fenffe au violon et Yann Zarzelli au piano, et le 5 mars à 17h : Lieder de Mahler accompagnés au piano, puis mélodies traditionnelles celtiques avec Cécile Branche au chant et à la harpe, et Yann Zarzelli au piano.

Billets à l'Office de Tourisme : 12€ et 5€ (mineurs, étudiants et demandeurs d'emploi), sur place dans la limite des places disponibles. www.musiqueetpatrimoine.e-monsite.com. Facebook et YouTube : Musique et Patrimoine à Senlis. Instagram : muspatsls ■

Office de Tourisme

Ateliers pour enfants

L'Office de Tourisme propose des animations pour les 7 - 12 ans pendant les vacances :

Mardi 14 février à 14h30 : Atelier « Crée ton blason ». À partir d'exemples, les enfants créent leur propre blason aidés d'une conférencière.

Lundi 20 février à 14h30 : Atelier « Des couleurs primaires à l'arc en ciel ». Les enfants vont apprendre les couleurs primaires et comment les mélanger pour obtenir les couleurs de l'arc en ciel. Leur nuancier prendra la forme d'un dessin sur un support original.

Tarif 9,60€. Réservation obligatoire, (atelier annulé en dessous de 10 participants).

Tel : 03 44 53 06 40 ou contact@senlis-tourisme.fr ■

Castings

La Boîte à Son et Image

L'association recherche des adultes hommes/femmes de 18 à 60 ans tout profil pour rôles et figurations dans un court métrage policier tourné en février. Tournage principalement le samedi après-midi. Prestation non rémunérée.

Le 4 février de 10h à 17h à la Maison des Loisirs. Renseignements au 07 70 06 82 04 ou sur www.laboiteasonetimage.fr ■

Court-métrage

Etudiante en 1^{ère} année du Cours Florent, recherche des figurants pour son premier court-métrage. Le tournage se déroulera début mars.

Contactez Marie-Lou Bornier : maryloubornier.pro@gmail.com ■

Culture - Conférence de la Société d'Histoire et d'Archéologie

Le château de Raray, huit siècles d'histoire et quatre siècles d'architecture.

A 12 km à l'est de Senlis s'élève un joyau de l'architecture classique. A partir des études déjà publiées, d'une approche archéologique du site et de la découverte de nouvelles pièces d'archives, l'archéologue Nicolas Bilot nous convie à une découverte archéologique et historique du Château de Raray du XII^e siècle à 1900. Conférence donnée par Nicolas Bilot, administrateur de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis.



Samedi 18 février, 15h, salle polyvalente du centre de rencontre de l'Obélisque, 4^{ter} route de Creil à Senlis (1^{er} étage, ascenseur). Entrée gratuite.

contact@archeologie-senlis.fr ■

Sport - Club d'Aéromodélisme Senlisien

Meeting « Indoor »

Le club d'Aéromodélisme Senlisien (CAS60) organise un meeting aérien « Indoor » au gymnase Hugues Capet ». Le terme « Indoor » désigne les modèles réduits qui évoluent dans un espace fermé comme un gymnase. Ils sont très légers, propulsés par un moteur électrique et adaptés aux vols lents. Le vol indoor est une partie importante de l'aéromodélisme depuis les avancées technologiques en matière de miniaturisation. De petits drones, hélicoptères, avions et bizarreries vous seront présentés en musique durant ce meeting. De nombreux pilotes venus des Hauts de France et d'ailleurs vous présenteront leurs réalisations et proposeront des shows aériens pour le grand plaisir des grands et des petits. Le vol Indoor, discipline mise en œuvre par le CAS60 en période hivernale, est pratiqué tous les dimanches matin au gymnase et le reste du temps, sur le terrain d'aéromodélisme au lieu-dit « les fours à chaux » avec des aéronefs de toutes tailles, de 50 cm à 3,50 m, électrique ou thermique. Cette année, une discipline de « drone racer » a été ouverte. Le CAS60 est agréé centre de formation par la fédération.

Dimanche 26 février de 14h à 18h

Pour découvrir ce loisir, contactez: buro@senlisaeromodele.fr ou au 06 70 88 84 19 ■

Culture - Tréteaux Saint-Rieul

Une nouvelle pièce de théâtre

Comme chaque année, la troupe « Les Tréteaux de Saint-Rieul » propose un spectacle divertissant et de qualité : « La cuisine des anges », une comédie en 3 actes d'Albert Husson. L'histoire se déroule dans la chaleur étouffante de Cayenne où sont encore détenus les plus affreux bagnards de l'Empire français, mais démarre en réalité au Havre où Félix Ducotel tient un petit commerce, qui, faute de bonne gestion, périclité. L'affaire est reprise par Justine Trochard qui, non contente de spolier le pauvre Ducotel, l'expédie à Cayenne pour y ouvrir une succursale. En visite d'inspection sur place, Paul, le neveu de Trochard, constatera le piètre état des affaires du malheureux gérant. Il se montrera aussi on ne peut plus désobligeant à l'égard d'Isabelle Ducotel, pourtant son ancienne fiancée. Les temps sont donc critiques pour la famille Ducotel face à ces nouveaux inquisiteurs de la métropole. Mais Cayenne n'est pas le Havre. La famille Ducotel, selon la coutume de l'époque, y emploie trois bagnards, plutôt rudes. Habités aux solutions radicales, et solidaires de leurs hôtes face à ces étrangers malveillants, les trois bagnards se transformeront-ils en anges pour, à leur façon, rétablir la justice ?

En mars : le 23 à 20h30 ; le 24 à 20h30 ; le 25 à 20h30 ; le 26 à 16h30.

Informations et réservations sur www.treteauxsaintrieul.fr ■

Bibliothèque Municipale

1, rue Bellon 60300 Senlis - Tél : 03 44 32 04 04
 bibliotheque@ville-senlis.fr - www.bmsenlis.com

La réinformatisation, c'est parti !

En 2017, les bibliothécaires consacreront une bonne partie de leurs efforts à un important projet de réinformatisation. Il permettra à la bibliothèque de se doter d'un nouveau logiciel de gestion. Les usagers découvriront un nouveau site internet. Des tablettes, des liseuses ainsi que des automates de prêt permettront d'emprunter et de rendre les documents, de les prolonger, ou même encore, de les réserver. Le personnel restera bien sûr à votre service pour vous guider et vous conseiller. La mise en œuvre de ce projet nécessitera trois courtes périodes de fermeture au public : du 14 au 17 février, du 7 au 11 mars et du 4 au 5 avril. Par ailleurs, les 3 et 4 mars, la bibliothèque municipale sera ouverte mais le service de prêt et de retour des documents ne sera pas disponible. Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

La bibliothèque sort de sa réserve**La Chronique de Nuremberg : un succès de librairie en 1493**

La bibliothèque municipale et la Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis sortiront la Chronique de Nuremberg de la réserve patrimoniale.

La Chronique de Nuremberg est un livre publié en Allemagne en 1493 présentant une histoire du monde de la Création jusqu'à son année d'écriture en 1490 par Hartmann Schebel. L'ouvrage est abondamment illustré de figures bibliques et de l'Église, de rois et d'empereurs, de philosophes et de scientifiques ainsi que d'animaux et de créatures de légendes.

Cette exposition sera également l'occasion de vous présenter des livres illustrant les origines de l'imprimerie et de la gravure.

Du mercredi 1^{er} février au samedi 4 mars.

Gratuit. Aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Espace exposition niveau 2. Public : Ado-adultes.

Les ateliers d'écriture de Laurent Contamin

• Les ateliers découverte de 10h à 12h30

• L'atelier de création de 14h30 à 17h

Samedi 4 février.

Gratuit sur inscription. 10 personnes par atelier. Public : Ado-adultes.

Après-midi jeux de société

Animé par le service jeunesse de la Ville et l'association « Joueurs nés ». Venez découvrir en famille ou entre amis, des jeux de toutes sortes, pour petits et grands.

Samedi 11 février de 14h à 17h.

Gratuit. Public : à partir de 8 ans.

Conférence « Qui doit gouverner ? »

Cette question, que chacun se pose avant de mettre son bulletin dans l'urne, est aussi celle de la philosophie politique depuis son origine. Pierre-Henri Tavoillot, auteur de « Qui doit gouverner ? » (Grasset), présentera les grandes réponses et abordera les problématiques de la nature de la démocratie contemporaine.

Vendredi 3 mars de 20h à 22h.

Entrée libre.

Musée de la Venerie

Place du Parvis Notre-Dame 60300 Senlis
 Tél : 03 44 29 49 93 - musees@ville-senlis.fr
 Plein tarif : 6,10 €, réduit : 3,10 €
 Gratuit pour les Senlisiens et les -18 ans

Contes en famille :**« Contes pour Valentins et Valentines »**

Les contes en famille s'adressent à tous, petits et grands. Ils offrent l'occasion de découvrir le musée de manière ludique et poétique. Ils laissent libre cours à toutes les rêveries.

Mercredi 8 février de 15h à 16h

Réservation conseillée. Entrée libre.

Tout public à partir de 4 ans.

Les jeudis de l'art : l'architecture

Pour une nouvelle saison, un jeudi par mois, les musées vous proposent une initiation à l'histoire de l'Art. À travers les collections du musée d'Art et d'Archéologie et du musée de la Venerie, vous découvrirez comment lire une œuvre, vous apprendrez à reconnaître les techniques, les genres, les courants artistiques. À la fin de l'année, les collections n'auront plus de secrets pour vous.

Jeudi 16 février janvier à 14h30.

Tarifs : 2,10€ en sus des droits d'entrée au musée.

Tarifs musée : plein : 6,10€ - réduit : 3,10€.

Gratuit : - de 18 ans et Senlisiens. Tout public.

Exposition « CURIOSITÉS | Regards d'Elisabeth Amblard sur les collections du musée de la Venerie de Senlis »

Elisabeth Amblard s'intéresse aux représentations du vivant, aux formes en devenir, aux temps que les unes et les autres suggèrent. Cet hiver, elle s'installe au musée et pose son regard attentif sur les collections. Jalonnant un parcours optique et sensible, ses œuvres - céramiques, bois et gravure - invitent le visiteur à une réflexion imaginative sur la nature, l'animal et les liens étroits qui unissent, dans la démarche de l'artiste, les gestes de la collecte et de la préservation.

Jusqu'au 26 février.

Tarifs : plein : 6,10€ - réduit : 3,10€ /

Gratuit : - de 18 ans et Senlisiens. Tout public.

L'Objet de la saison

Découvrez à chaque saison un objet insolite des collections des musées de Senlis. Un document imprimé est mis à la disposition du public. Cet hiver, présentation du livre *La chasse à courre* par Crafty, 1888, E. Plon, Nourrit et Cie, Imprimeurs-Éditeurs, 8 et 10 Rue Garancière, Paris.

Jusqu'au 28 février.

Tarifs : plein : 6,10€ - réduit : 3,10€. Gratuit : - de 18 ans et Senlisiens. Tout public.

Visite atelier : « Tous au cabinet »

À l'occasion de l'exposition « Curiosités », viens découvrir ce qu'est un cabinet de curiosités et réalise le tien en atelier.

Mercredi 15 février à 15h

Réservation conseillée. Jeune public : 4-7 ans.

Visite atelier : « Curiosité, vilain défaut »

À l'occasion de l'exposition « Curiosités », apprenons à être curieux ensemble, à regarder attentivement et réalisons notre cabinet de curiosités en atelier.

Mercredi 22 février à 15h

Réservation conseillée. Jeune public : 7-12 ans.

Musée d'Art et d'Archéologie

Place Notre-Dame 60300 Senlis
 Tél : 03 44 24 86 72 - musees@ville-senlis.fr
 Plein tarif : 6,10€, réduit : 3,10€
 Gratuit pour les Senlisiens et les -18 ans

Visite en famille : « Palette et parfums »

Parcours olfactif dans les salles du musée. Petits et grands sont invités à découvrir les œuvres au gré des odeurs senties. Nez grippés, s'abstenir !

Jeudi 16 février à 14h30

Réservation conseillée. Entrée libre. À partir de 5 ans.

Visite atelier : « À chacun son costume »

En cette période de carnaval, attardons-nous sur les costumes de plusieurs personnages du musée : arlequin, athlète ou empereur, à chacun sa panoplie. Les enfants participent ensuite à un atelier de confection de masques.

Jeudi 23 février

2 horaires selon l'âge : 10h30 pour les 4-7 ans et 14h30 pour les 8-12 ans. Réservation conseillée.

Musée des Spahis

Place du Parvis Notre-Dame 60300 Senlis
 Tél : 03 44 26 15 50 - musees@ville-senlis.fr
 Plein tarif : 6,10 €, réduit : 3,10 €
 Gratuit pour les Senlisiens et les -18 ans

Contes en famille : « Contes du désert »

Les contes en famille s'adressent à tous, petits et grands. Ils offrent l'occasion de découvrir le musée de manière ludique et poétique. Ils laissent libre cours à toutes les rêveries.

Vendredi 17 février à 11h

Réservation conseillée. Entrée libre. À partir de 4 ans.

Conservatoire Municipal

21 rue de Brichebay 60300 Senlis
 Tél : 03 44 60 95 09 - conservatoire@ville-senlis.fr

Concert conférence « Romantisme »

La période romantique regroupe plus de 2500 œuvres musicales et 80 compositeurs importants durant tout le 19^{ème} siècle. Venez écouter et apprécier quelques pages musicales interprétées par les professeurs du Conservatoire. Ces œuvres agrémenteront la conférence proposée par Sébastien Pautet autour du romantisme musical.

Jeudi 9 février à 20h

Sébastien Pautet, conservatoire@ville-senlis.fr, 03 44 60 95 09. Cinéma de Senlis.



CINEMA DE SENLIS

Soirée Pour un Sourire d'Enfant : dans le cadre de sa tournée annuelle, et après le succès des « Pépites », Marie-France des Pallières viendra en personne le lundi 27 février à 20h30 au cinéma de Senlis présenter un film émouvant montrant la vie des enfants soutenus par PSE (Pour un Sourire d'Enfant).

10, rue du Cimetière Saint Rieul 60300 Senlis - 03 44 53 45 65

Tarifs :

- Normal : 8€
- Réduit : 7€ (- 21ans, + 65 ans, étudiants, Pôle emploi, PMR, Mercredi pour tous)
- Carte Adhérents Association salle Jeanne d'Arc : 10 places 57€, renouvellement 56€
- Carte Abonnés : 66€, renouvellement 65€
- Cinéjeune : Senlisiens de 14 à 21 ans les mercredi et vendredi 18h et 20h30
- Supplément de 2€ pour les séances en 3D

Février

JUSQU'AU 26 FÉVRIER

Musées de Senlis, **Exposition Curiosité | Regards d'Élisabeth Amblard...** Musée de la Vénérie.

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

Musées de Senlis, **L'Objet de la saison, La chasse à courre par Crafty.** Musée de la Vénérie.

DU 1ER AU 25 FÉVRIER

Bibliothèque municipale, « **La Bibliothèque sort de sa réserve ! La chronique de Nuremberg : un succès de librairie en 1493** », espace exposition, niveau 2

JEUDI 2 FÉVRIER

Ma Nature, **Rencontre avec Laurent Contamin, auteur et metteur en scène**, conférence signature, 9 Place Henri IV, 15h30 à 17h

JEUDI 2 FÉVRIER ET VENDREDI 3 FÉVRIER

Yoga Énergie Harmonie, **Concert de Bols Tibétains**, Salle de l'Obélisque, de 14h30 à 16h30 et de 19h30 à 21h30

SAMEDI 4 FÉVRIER

La boîte à Son et Image, **Casting**, à la Maison des Loisirs, de 10h à 17h

Bibliothèque municipale, **Les ateliers d'écriture de Laurent Contamin**, bibliothèque municipale, atelier-découverte de 10h à 12h30 & atelier de création « Quelque part, quelqu'un », de 14h30 à 17h

Collèges, **Conférence des métiers**, Collège de La Fontaine des Prés, 9h à 12h30

École de Musique de Senlis, **Concert d'hiver**, Prieuré St Maurice, 19h

Ma Nature, **Concert Guitare/chant & clavier**, Jimmy Dray et Myriam Legrand, 9 Place Henri IV, 21h à 23h

DIMANCHE 5 FÉVRIER

Les amis des Orgues de Senlis, **Concert au profit des orgues**, Cathédrale, 15h30

Musique et Patrimoine à Senlis, **Violin Favorites...**, Réfectoire du lycée Saint Vincent à 17h30

Rugby Club de Senlis, **Match : Rugby Club de Senlis / AS Corbeil Essonne / Mennecy**, Stade Maurice Lépinay, 5 avenue de Reims, 15h

Compagnie d'arc du Montauban, **Tir jeune**, Salle des 3 arches, avenue Eugène Gazeau

MERCREDI 8 FÉVRIER

Musées de Senlis « **Contes en famille : Contes pour Valentins et Valentines** », Musée de la Vénérie, de 15h à 16h

JEUDI 9 FÉVRIER

Conservatoire Municipal de Musique et de Danse, **Concert conférence sur le romantisme**, Cinéma de Senlis, 20h

SAMEDI 11 FÉVRIER

Association des Commerçants, **Saint-Valentin dans les boutiques**

Ma Nature, **Concert Of Monday**, Barbara (chant) et Christophe (guitare clavier), 9 Place Henri IV, 21h à 23h

DIMANCHE 12 FÉVRIER

Club d'Échecs de Senlis, **Grand prix de l'Oise**, Salle de l'Obélisque

Les Joueurs nés, **dimanche ludique**, Salle de Bon-Secours, 14h-18h

MARDI 14 FÉVRIER

Office de Tourisme, **Atelier enfants**, à l'Office de Tourisme, 14h30

MERCREDI 15 FÉVRIER

Musées de Senlis, « **Visite atelier Jeune public : Tous au cabinet** », Musée de la Vénérie, 14h30

JEUDI 16 FÉVRIER

Musées de Senlis, **Les Jeudis de l'Art : « L'architecture »**, Musée d'Art et d'Archéologie, 14h30

Musées de Senlis, **Visite en famille : « Palette de parfums »**, Musée d'Art et d'Archéologie, 15h à 16h

VENDREDI 17 FÉVRIER

Musées de Senlis, « **Contes en famille : Contes du désert** », Musée des Spahis, 11h

SAMEDI 18 FÉVRIER

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, **Conférence : « Le Château de Raray, huit siècles d'histoire et quatre siècles d'architecture »**, Salle de l'Obélisque, 15h

Ma Nature, **Concert Stéphane Calassante**, piano solo, 9 Place Henri IV, 21h à 23h

DIMANCHE 19 FÉVRIER

Retro Rail Club Senlisien, **17e Salon du jouet ancien et de collection**, Complexe sportif des 3 Arches, 8h30 - 17h

LUNDI 20 FÉVRIER

Office de Tourisme, **Atelier enfants**, à l'Office de Tourisme, 14h30

MERCREDI 22 FÉVRIER

Musées de Senlis, **Visite-atelier Jeune public : « Curiosité, vilain défaut »**, Musée de la Vénérie, 15h

JEUDI 23 FÉVRIER

Musées de Senlis, **Visite-atelier Jeune public : « À chacun son costume »**, Musée d'Art et d'Archéologie, 15h

SAMEDI 25 FÉVRIER

Ma Nature, **Concert Luis Hugo & Thierry Moncheny**, duo guitare, 9 Place Henri IV, 21h

DIMANCHE 26 FÉVRIER

Tea For two, **Thé dansant**, Salle de l'Obélisque, 15h - 19h

Aéromodélisme, **Indoor senlisien**, Gymnase H Capet, 10h-17h

Mars

DU 1^{ER} MARS 2017 AU 14 JANVIER 2018

Du mercredi au dimanche, Musées de Senlis, « **L'art du multiple** » (Dans le cadre du projet **Heures italiennes en Picardie**), Musée d'Art et d'Archéologie, de 10h à 13h et de 14h à 18h

DU 1^{ER} MARS 2017 AU 31 MAI 2017

Musées de Senlis « **L'art du multiple, l'objet de la saison : Allégories de la Peinture et de la Sculpture, d'après Guido Reni** » Musée d'Art et d'Archéologie, du mercredi au dimanche, de 10h à 13h et de 14h à 18h

VENDREDI 3, SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MARS

Art et Amitié, **Salon des Arts**, Prieuré St Maurice

VENDREDI 3 MARS

Ma Nature, **Conférence signature Claude Gosselin**, « une esquisse de traitement du chômage et du déclin français », 9 Place Henri IV, 16h à 18h

SAMEDI 4 MARS

Rugby Club de Senlis, **Loto**, Salle de l'Obélisque, 14h-00h30

DIMANCHE 5 MARS

Musique et Patrimoine à Senlis, **Concert**, Abbaye St VINCENT, 17h

Centre équestre, **CSO club poney**, Centre équestre, 8h-18h

Association des Commerçants, **grand déballage dans les boutiques**

La Vallière, **Carnaval**, Place Jean Davidsen, 15h

Senlis Alternative

RIGUEUR ET COHÉRENCE : PILIERS DE NOTRE POLITIQUE BUDGÉTAIRE

En cette période de préparation budgétaire, l'équipe municipale doit résoudre une équation financière complexifiée par la baisse drastique des dotations de l'État.

Senlis bénéficie d'un patrimoine historique remarquable mais qui génère des coûts très élevés d'entretien et de mise aux normes des bâtiments. Ainsi, nous avons engagé les travaux de restauration de l'ancienne Eglise Saint-Pierre avec la finalisation de la 4ème tranche portant sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et la mise aux normes des installations électriques et de sécurité.

Dans ce contexte, nous conservons une ligne claire : contrôle et stabilisation sont au cœur de notre politique budgétaire. Nous en voulons pour preuve la parfaite maîtrise des dépenses de personnel et la diminution des charges de fonctionnement. Grâce aux efforts réalisés, nous avons pu préserver l'autofinancement à un niveau équivalent à celui de 2011 jusqu'en 2016 (environ 1 000 000 €).

Nous avons su aussi dégager les fonds nécessaires aux investissements d'avenir de la ville car notre première priorité est celle de l'emploi et du développement économique. Tout d'abord le Ceebios connaît une dynamique positive et encourageante. Aujourd'hui, le quartier Ordener compte 12 entreprises installées, qui génèrent 150 emplois sur le site. Il offre également 4 bâtiments opérationnels qui accueillent d'ores et déjà les entreprises et une salle prestigieuse, l'ancien manège, pouvant réunir jusqu'à 895 personnes pour des événements économiques, scientifiques ou culturels.

Nous espérons que la nouvelle communauté de communes poursuivra l'effort de la Ville et assurera la continuité du développement de ce site, créateur d'emplois.

Dans le domaine économique toujours, la requalification en cours de la zone d'activités économiques (ZAE) Senlis Sud Oise se poursuit. Après le déploiement d'une nouvelle signalétique, une seconde phase de redynamisation de la zone concerne l'élargissement du pont de l'avenue Étienne Audibert, actuellement en cours. S'y ajoutera la réfection de l'avenue Eugène Gazeau dont les travaux devraient être lancés au second semestre 2017.

Dans le domaine sportif, et malgré les contraintes financières déjà évoquées, la majorité municipale et la CC3Forêts ont beaucoup travaillé depuis 2015 sur le nouveau concept de Centre Aquatique qui devrait voir le jour pour remplacer 2 piscines hors d'âge et devenues trop coûteuses. Nous espérons, là aussi, que la Communauté de Communes Senlis Sud Oise soutiendra et validera rapidement le projet élaboré, ceci dans l'intérêt de tous les habitants de notre nouveau territoire.

Nous conservons chaque année un effort équivalent à 1 million d'euros pour la rénovation de notre voirie et de la signalisation. Nous accentuons de façon plus large nos efforts en faveur de l'amélioration du cadre de vie des Senlisiens grâce à la rénovation de l'éclairage public et à la modernisation des chaudières afin d'avoir des systèmes moins énergivores. De même, le déploiement de nouvelles caméras de vidéo-protection nous permet d'améliorer encore la sécurité des Senlisiens.

Notre objectif est de garantir un service public de qualité aux Senlisiens, adapté à leurs besoins, malgré les fortes contraintes imposées par le contexte budgétaire et financier. Aussi, la majorité suit avec constance la stratégie budgétaire qu'elle a affirmée depuis le début de sa mandature : sobriété en fonctionnement, gel des taux de fiscalité directe sur les Senlisiens, programme ambitieux d'investissements et progression modérée de la dette. Cet engagement de sérieux budgétaire est un élément essentiel de notre capacité à relever les défis de 2017, dans un souci permanent de consolidation de la solidité financière de notre Ville.

Senlis Alternative

Aimer Senlis

NOUS AURIONS AIMÉ...

Même période, même introduction, même aspiration qu'en février 2016... nous aurions aimé...

Oui, nous aurions aimé davantage de collaboration avec les élus de la majorité. Davantage de collaboration signifie une intégration de notre groupe à l'élaboration, à la construction de projets porteurs pour notre Commune. Nous regrettons les positions prises par l'équipe de la majorité notamment lors de la dernière Commission des Sports où nous avons discuté d'un sujet qui fait couler beaucoup d'encre pour notre Ville, sujet repris maintes et maintes fois dans nos tribunes (cf. celle du mois de novembre 2016)

En effet, depuis plusieurs mois, nous sommes les témoins d'un mécontentement général et d'une totale incompréhension des Senlisiens quant à la fermeture de la piscine d'été. Il a d'ailleurs été démontré que les économies escomptées n'étaient que « peau de chagrin ».

Le choix fait par la municipalité de l'ouverture de la piscine d'hiver s'est révélé être un échec cuisant, tant au niveau du service apporté aux utilisateurs (impossibilité de venir avec des enfants non nageurs compte tenu de la panne du fonds mobile), qu'aux recettes (été 2014 : 16.570,50 euros ; été 2015 : 26.471,60 euros, été 2016 : 5.839,30 euros). Par ailleurs, d'autres pannes depuis septembre ont contraint la municipalité à fermer encore et encore la piscine d'hiver (fuite de chlore, tuyauterie...)

Le fonds mobile n'est à ce jour toujours pas réparé, et pour cause, les pièces défectueuses ne sont plus produites en série, impliquant un usinage particulier, demandant un temps et représentant un coût certain (100.000 euros pour deux véris vrillés et mise en sécurité des « bavettes »). A cela s'ajoute un constat réalisé par une entreprise, d'une oxydation générale des tuyauteries, pour lesquelles les devis sont en cours de réalisation. Les fuites constatées posent elle aussi des problèmes environnementaux, puisque les services ne savent absolument pas où l'eau s'évacue (sous sol ?). Toutes ces informations nous ont été données lors de la dernière Commission des sports du mois de novembre 2016.

Dernièrement, suite à la démission d'un maître nageur, la piscine reste fermée aux scolaires.

Depuis le mois de septembre notre groupe travaille à la recherche de solutions pérennes pour pallier à cette situation.

Aussi, suggérons-nous la fermeture définitive de cette piscine d'hiver, « à bout de souffle ». En contre partie, nous proposons la possibilité de couvrir la piscine d'été avec une structure provisoire, démontable, prévoyant un système de chauffage à air pulsé. Nous sommes en possession de devis, coût maximum des installations 500.000 euros TTC, subventionnables. Cette solution, dont la durée de vie est d'environ 15 ans permettrait de travailler patiemment à la construction d'un nouveau complexe aquatique. Nous avons soumis ce projet en Commission des sports. Quelle ne fut pas notre surprise quand Madame Loiseleur a refusé catégoriquement d'étudier le dossier, de le prendre en considération. Invoquant des arguments fallacieux, quant au refus de l'architecte des bâtiments de France ou des propriétaires du domaine de Valgenceuse. Selon nous, le dossier mérite d'être travaillé. Il ne s'agit que d'une structure provisoire. Par ailleurs, la propriétaire de Valgenceuse a, elle-même, signé la pétition contre la fermeture de la piscine d'été.

Nous ne cessons de le répéter, notre objectif est de travailler dans l'intérêt des Senlisiens. Nous regrettons sincèrement ces fins de non recevoir.

La nouvelle Communauté de Communes Senlis Sud Oise (CCSSO) vient de voir le jour. Le Président est désormais, un des Vice-présidents du Conseil départemental. Nous prenons acte de cette victoire politique. Nous attendons de voir le bien fondé de cette nouvelle présidence... Les Senlisiens doivent savoir que Senlis participe à hauteur de 50% du Budget de la Communauté de Communes. Or, à l'avenir, les décisions seront majoritairement prises par les treize autres communes qui la composent, voire confortées par des élus senlisiens favorables à cette nouvelle élection.

Groupe Aimer Senlis www.aimersenlis.fr
 mifsud.f@ville-senlis.fr
 huli.j@ville-senlis.fr
 pesse.l@ville-senlis.fr
 prin.m@ville-senlis.fr

Allez Senlis

DE BELLES PROMESSES...

Tout d'abord, nous félicitons les organisateurs privés de « la Ruche qui dit oui » et la jardinerie Kowalczyk pour leur initiative de début janvier : il s'agit de faire se rencontrer des producteurs locaux et des acheteurs - qui ont commandé à l'avance - afin de manger plus sainement. C'est à la mode diront les esprits chagrins, c'est une belle activité supplémentaire selon nous. Plus de 200 personnes étaient présentes : bravo ! Une idée : ne pourrait-on faire de cet événement une sorte de marché du dimanche matin - nous y tenons - qui ferait venir encore plus de monde ? Bonifions les excellentes initiatives privées !

Ensuite, l'Insee a délivré en janvier les chiffres d'évolution de la population dans l'Oise. Senlis a perdu le plus d'habitants entre 2009 et 2015 (et la population diminue encore en 2016) de l'Oise. Méru, Crépy-en-Valois ou Bornel gagnent près de 1000 habitants et nous en perdons 1000. Pont Sainte-Maxence, trop souvent méprisée, est considérée par un quotidien local comme la ville la plus en progrès. Les militaires partis seuls responsables ? Pourquoi Noyon ou Compiègne, qui ont aussi perdu un régiment, restent alors stables ?

Ce déclin qui entraîne fermeture d'école, de classes, d'entreprises, pourrait être enfin enrayer par de nombreuses constructions d'immeubles privés ou publics, programmées et proche du centre-ville. Nous espérons et nous soutenons ces constructions avec un volume raisonnable pour ne pas changer totalement la physionomie des quartiers ni engorgée la circulation. En effet, attention de ne pas déstabiliser l'équilibre de notre commune ! A titre d'exemple, la ville de Senlis logeait 32 familles d'instituteurs et employés de mairie dans un immeuble de Bonsecours. Celui-ci a été quasi vidé pour le vendre à un bailleur social. Combien de familles et d'activités a-t-on perdu pendant ce temps ? D'ailleurs, on nous avait parlée de travaux de désamiantage dans ces immeubles qui sont restés cependant en petite partie occupés. Etonnant. Mais leur occupation prochaine est une bonne nouvelle.

Par ailleurs, dans les promesses d'avenir, la réouverture de l'ancienne église Saint-Pierre sera un facteur positif. Bravo à Benoît Curtil, conseiller délégué au patrimoine, pour son travail magnifique et utile et merci aux financeurs dont le département pour l'aide apportée. Enfin, l'élection de notre chef de file, Jérôme Bascher, à la tête de la nouvelle communauté de communes élargie annonce une nouvelle intercommunalité dynamique pour notre ville et ses environs. Cette nouvelle communauté de 18 communes, Senlis Sud Oise, récupère les compétences de développement économique mais aussi le tourisme, ce qui devrait favoriser l'attractivité globale de notre territoire. Nous remercions la grande majorité des délégués et des maires d'avoir fait confiance à celui qui propose un développement équilibré de notre environnement.

Allez Senlis !

Groupe Les Républicains-DVD Allez Senlis

aunos.s@ville-senlis.fr
reynal.s@ville-senlis.fr
dubreucq-perus.b@ville-senlis.fr
bascher.j@ville-senlis.fr

MAIRIE DE SENLIS
 Place Henri IV 60300 Senlis

Tél. : 03 44 53 00 80
 Fax : 03 44 32 00 32
 Mail : mairie@ville-senlis.fr
 Site : www.ville-senlis.fr
 Heures d'ouverture :

- Du lundi au vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
 Service citoyenneté fermé les lundis après-midi
- Direction de l'aménagement : 9h - 12h ou sur RDV
- Le samedi permanence État-Civil 9h - 12h.

© Sources des images
 Ville de Senlis - Studio Bruno Cohen - Fotolia
 Couverture : Studio Bruno Cohen

POUR DEVENIR ANNONCEUR
 dans le *Senlis Ensemble*,
 merci de contacter :
LVC Communication
 06 11 59 05 32

NUMÉROS UTILES

Police municipale	03 44 63 81 81
Gendarmerie	03 44 53 02 97
Pompiers	18
Hôpital	03 44 21 70 00
Médecin de garde	15
Urgence dentaire	03 44 23 25 31
Sous-Préfecture	03 44 06 85 55
Maison de l'Emploi	03 44 31 91 02
Centre des Finances Publiques	03 44 53 86 86
Office de Tourisme	03 44 53 06 40
La Poste	03 44 53 97 97
Borne taxis	03 44 53 07 91
Cinéma	03 44 53 45 65
Bibliothèque	03 44 32 04 04
Musées	03 44 24 86 72
Piscine	03 44 31 67 28
Covoiturage	0 810 60 00 60
CIO (Centre d'Information et d'Orientation)	03 44 53 57 70
Sécurité sociale (non surtaxé)	36 46
Pharmacies de garde	32 37 (*0,34€/mn)

* Ce numéro vous donnera les coordonnées de la pharmacie de permanence la plus proche de chez vous.

Félicitations !

03/12/2016 QUÉTIN Jérôme / LAPKOSA Phatcharin
 27/12/2016 DELLOYE Baptiste / DEBRY Virginie

Bienvenue !

02/12/2016 DOS ANJOS TARQUIN Jeyda
 11/12/2016 MOLIS Hugo
 20/12/2016 LE GOC Liam

31/12/2016 BEDOUIN Célestine
 31/12/2016 RICHARD Léven

Regrets...

04/12/2016 LAUTH Bernard
 10/12/2016 DARIOSECQ épouse NORMAND Lucienne
 11/12/2016 GOMBERT Jacques
 13/12/2016 RENOARD veuve LOIE Gisèle
 14/12/2016 GOSSART Jean
 15/12/2016 DENIZART veuve PETIT Andrée
 16/12/2016 BOUCHINET veuve HECFEUILLE Madeleine
 19/12/2016 DÉTRY veuve HURDEBOURC Jacqueline
 19/12/2016 VANBLAÈRE Jean
 21/12/2016 LÉCOT Suzanne
 22/12/2016 CARTON Robert
 24/12/2016 DEROUZIER Veuve CHÉRON Mauricette
 27/12/2016 FOSSIEZ épouse PETIOT Jacqueline
 28/12/2016 BAUDUIN Danièle
 29/12/2016 BLANCHET Veuve BAVARD Jacqueline
 29/12/2016 CLABEAUX Anselme

Ils nous ont fait confiance...

« Un grand merci aux Ets Santilly et à toutes leurs équipes, en particulier au **maître de cérémonie** lors des obsèques de mon frère.

Vous êtes une **équipe très professionnelle et à l'écoute.** »

C.T, 20/11/2016

« Nous avons été très touchés par votre **accompagnement délicat, efficace** et chaleureux. »

J.H, 05/01/2017

« Nous vous remercions beaucoup de l'**accueil chaleureux** que vous nous avez réservé, lors du décès de notre père, et de votre **totale disponibilité** à notre égard, pour l'organisation des obsèques.

Nous avons été touchés par votre **présence au funérarium et au cimetière**. Votre délicate attention nous a permis de vivre cette journée de deuil en l'honorant comme il le méritait. Avec nos remerciements et notre reconnaissance. »

C.L, 12/12/2016



Ets SANTILLY
De père en fils depuis 1937

SEN LIS

7, place Henri IV
03 44 25 60 60
RCS Compiègne 814 732 335
Hab. 2016.60.02 - Orias 16001112

CHANTILLY

91, rue du Connétable
03 44 58 60 60
RCS Compiègne 814 732 335 - Hab. 2016.60.03

www.santilly.com - E-mail : contact@santilly.com

LE CHOIX FUNERAIRE

LE CHOIX DE LA VIE

Image utilisée avec l'accord de licence shutterstock.com

Le Poulet d'Or

ROTISSERIE - PLATS CUISINÉS

● **Poulet fermier**

● **Carte de fidélité**

● **Plats cuisinés**

(spécialités de la maison mijoté de poulet d'or sauce miel moutarde, tourte au poulet faite maison...)

● **Formule midi & soir**

(panini & burger)



Alain & Sandra
sont heureux de vous accueillir
depuis novembre

Tél : 03 44 56 01 21

2, rue de l'apport au pain - 60300 SENLIS - lepouletdor@gmail.com

tout à dom
services



une autre idée
du service à la personne

Entreprise déclarée, agréée et autorisée
SAP 488 785 197

Présent à Senlis depuis 2006



tout à dom
aide aux
seniors



tout à dom
garde d'enfants



tout à dom
ménage



tout à dom
jardins

Notre agence a déménagé ses locaux au

65, avenue G. Clémenceau - 60 300 SENLIS



03 44 56 47 22

senlis.toutadomservices.com

Nouveau service

Assistance Administrative

IN&FI
CRÉDITS

PRÊT
IMMO

RACHAT
CRÉDITS

PRÊT
PRO

Votre courtier en crédit

HORAIRES :

**du mardi au vendredi
9h-12h / 13h30-19h**

**Samedi
matin**

32 A, rue des Jardiniers - 60 300 SENLIS
Tél : 03 44 66 17 42 / senlis@inandfi.fr
www.senlis.inandfi-credits.fr

Notaires & Associés

Jean-Charles Daudruy
François Rouzé
Alexandra Lantez
Christophe Van Overbeke

— SENLIS DEPUIS 1581 —



SEN LIS INTRAMUROS

Belles prestations pour cette maison ancienne restaurée comprenant entrée, grand séjour lumineux avec cheminée, cuisine équipée et aménagée, suite parentale avec dressing, salle de douche et bureau, 3 chambres, salle de bains, véranda. Cave. Cour.
DPE E 322//GES F 63

Prix 675.000 €



SEN LIS - CENTRE VILLE

Bel appartement de type F2-F3 d'une surface de 65m² comprenant entrée, séjour double parqueté, cuisine équipée et aménagée, espace bureau, chambre et salle de bains avec douche.
DPE Vierge / GES

Prix : 199.000 €



SEN LIS PROCHE CENTRE VILLE

Un très bel environnement pour cette maison comprenant entrée, cuisine équipée et aménagée, séjour avec poêle, suite parentale en rez-de-chaussée avec salle de douche, 3 chambres à l'étage, bureau, 2 salles de bains. Sous-sol total en rez-de-jardin avec garage, buanderie, grande pièce à vivre. Très beau jardin de 1.500 m². DPE 120/C-GES 21/D

Prix : 465.000 €



CHANTILLY CENTRE VILLE - Appartement très lumineux de type F2 de 43m² comprenant entrée avec cuisine aménagée, séjour, salle de bains, cabinet de toilettes. DPE E 292 / GES B9

Prix : 170.000 €

*Sauf mention contraire, les prix de vente incluent les honoraires de négociation.

03 44 53 99 40
immobilier.senlis@notaires.fr

2, rue de l'Argillière - BP 8 - 60300 SENLIS

www.daudruy-rouze-lantez-vanoverbeke.notaires.fr



LE SERVICE DES SPORTS DE LA VILLE DE SENLIS

VOUS PROPOSE

de 11h à
18h30

SAMEDI

11 MARS

Piscine de Senlis
Complexe Sportif
Yves Carlier*

L'Événement
Aquatique !

Senlis

entrée
libre

se jette à l'eau

3ème édition



La Passerelle infernale !

Activités ouvertes aux nageurs

(moins de 8 ans accompagnés d'un adulte)

Service des Sports de Senlis - 03 44 56 14 64 - service.sports@ville-senlis.fr

thetys  aqua event
www.thetys.net

Prévoir
tenue de bain

Bonnet de bain
obligatoire

Ville de
Senlis
www.ville-senlis.fr

* rue Yves Carlier 60300 Senlis | Ville de Senlis - Février 2017

